

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 41/2014

Comptes communaux 2013

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

La Commission des finances constituée par Madame Ornella Morier et Messieurs Philippe Muggli, Patrick Oppliger, Henri Pisani et Daniel Dupasquier s'est réunie une première fois le 5 mai 2014 à la maison de commune afin d'examiner le préavis no 41/2014 sur les comptes communaux de l'année 2013. Notre première réunion a débouché sur une liste de questions qui a été transmise à la municipalité.

La Commission s'est réunie une deuxième fois le 12 mai 2014 en présence de la municipalité au complet, à savoir Monsieur Edgar Schiesser, syndic, ainsi que les conseillers municipaux, Denis Favre, responsable des finances, Luigi Mancini, Daniel Crot et Madame Christine Canu. Madame Sandra Caccia a également participé à cette séance. Une nouvelle rencontre, en date du 3 juin 2014, a permis à la Commission des finances de finaliser son rapport sur ledit préavis.

Nous souhaitons remercier notre boursière ainsi que notre Exécutif pour le soutien apporté durant nos travaux.

Documentation à disposition

La commission des finances a disposé des documents principaux suivants pour établir son rapport :

- le préavis sur les comptes ;
- une analyse des finances communales des années 2004 à 2013 ;
- le rapport de gestion;
- le rapport de l'organe de révision sur les comptes de l'exercice 2013 ;
- les comptes de l'exercice 2013 de l'ASIGOS et ceux de la garderie « Les petits bonshommes ».

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 41/2014

Comptes communaux 2013

Analyse des comptes

Pages jaunes, 1 à 19

Page 2 commentaires sur le résultat de l'exercice 2013

Les comptes de l'exercice 2013 présentent une marge brute d'autofinancement record pour notre commune de CHF 2'099'293, des attributions à des fonds de réserves pour CHF 874'000 et un léger bénéfice. Ces chiffres sont nettement supérieurs à ceux du budget et des exercices précédents.

Que s'est-il passé ? Notre municipalité aurait-elle trouvé la potion magique ? ...

La marge brute d'autofinancement représente le baromètre de la situation financière des communes, il permet de qualifier la performance de l'année. Pour ce faire, nous présentons la marge d'autofinancement réalisée durant ces cinq dernières années :

	CHF
2009 :	821'000
2010 :	- 1'177'000
2011 :	2'198'000 dont CHF 1'354'000 résultant d'une vente de terrain
2012 :	673'000
2013 :	2'099'000

Comme vous pouvez le constater, la marge brute d'autofinancement a atteint un chiffre record en 2013. Pour rappel la municipalité avait fixé un objectif de CHF 424'200 au budget.

Les investissements nets se sont montés à CHF 897'756. Ils ont pu être financés intégralement par la marge brute d'autofinancement.

Ces résultats nous ont amenés à nous poser les questions suivantes :

1. Quelles sont les raisons qui ont conduit à ces bons résultats ?
2. S'agit-il d'un résultat exceptionnel ou pourront-ils être reconduits dans le futur ?

Nous essayerons de répondre à ces questions dans les pages suivantes et dans les conclusions de notre rapport.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 41/2014

Comptes communaux 2013

Page 5 à 8 examen des charges

30 Autorités et personnel

Nous constatons une nouvelle augmentation des charges du personnel et des autorités (+ 1.11 %). Relevé également un dépassement par rapport au budget de CHF 39'332.95 qui sera expliqué lors de l'examen des pages blanches.

L'effectif du personnel a été augmenté d'un poste à 30 % en 2013 pour s'occuper de la déchetterie.

31 Biens, services, marchandises

Ce poste est en légère diminution de - CHF 19'752 (-0.6 %) par rapport à 2012. Cette baisse est due principalement aux achats d'eau et d'électricité.

32 Intérêts passifs

En raison de l'augmentation des emprunts, ce poste est à nouveau en forte augmentation (+15.86 %). Nous continuons à profiter des conditions très favorables sur les taux d'intérêts à court et long termes.

33 Amortissements

Nous relevons une nouvelle augmentation significative des amortissements sur les immobilisations qui ont passé de CHF 877'822 en 2012 à CHF 1'047'552 (+ 19.3%) en 2013. Par contre les pertes sur les impôts ont diminué de CHF 98'297.

35 Remboursement, participations et subventions à des collectivités publiques

Il s'agit des charges versées pour des prestations assurées par le canton, des associations avec d'autres communes ou par des collectivités publiques.

Ce poste est en légère augmentation de CHF 24'352 et dont le détail est présenté dans les pages jaunes.

Pages 9 à 11 Examen des revenus

40 Impôts

Les recettes fiscales ont augmenté de 13.85 % par rapport à l'année 2012 (+ CHF 1'083'737) et de 15.69 % par rapport au budget 2013 (+ 1'208'363).

Cette hausse a été réalisée malgré que le coefficient d'impôt communal ait été maintenu au taux de 70 % en 2013.

Selon les statistiques reçues, une grande partie de la hausse soit CHF 949'533 concerne des corrections sur les années antérieures.

Nous rappelons que les impôts avaient été augmentés de 7 points au 1^{er} janvier 2012, le

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 41/2014

Comptes communaux 2013

coefficient communal passant de 63 à 70 %. Notre conseil avait également décidé de bloquer le taux d'impôt pendant 2 ans (2013 et 2014).

43 Taxes, émoluments, produits des ventes

Cette rubrique est en augmentation de CHF 419'718 (+ 14.67 %) par rapport à 2012. Cette hausse est liée à l'introduction de la taxe sur les déchets et l'augmentation des taxes d'utilisation et de traitements des égouts.

Cette rubrique est cependant inférieure de CHF 257'245 par rapport au budget. Explication : la municipalité escomptait des recettes plus élevées avec ces nouvelles taxes.

44 Parts à des recettes cantonales

Augmentation des recettes due essentiellement à l'impôt sur les gains immobiliers.

45 participations et remboursements de collectivités publiques

Il s'agit pour l'essentiel des recettes du fonds de péréquation. Les charges de ce même fonds de péréquation figurent dans la rubrique 35 ci-avant.

La péréquation est moins favorable en raison de l'augmentation des recettes fiscales, les recettes sont en diminution de CHF 270'594.

Pages 12 à 15 Examen du bilan

925 Passifs transitoires et anticipés

Cette rubrique comprend le solde d'une participation aux infrastructures du promoteur « En Rebaterel » pour un montant de CHF 593'945. Cette participation fait l'objet d'une négociation. Le risque pour la commune est de devoir renoncer à cette participation et devoir rembourser le montant avancé.

928 + 929 Financements spéciaux et fonds de réserve + capital

Ces fonds sont équivalents à des fonds propres. Ils s'élèvent au 31 décembre 2013 à CHF 10.5 millions et représentent 36.8 % du total du bilan (36.8 % également en 2012). Les augmentations des fonds propres et du bilan ont été réalisées dans les mêmes proportions. Selon les critères du canton, « la structure du bilan est à améliorer ».

Endettement de la commune

L'endettement de la commune s'établit au 31 décembre 2013 à CHF 18.0 millions auxquels il y a lieu d'ajouter les crédits d'investissements votés mais non encore réalisés. Le total est à rapprocher du plafond d'endettement arrêté à CHF 24.5 millions.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 41/2014

Comptes communaux 2013

Un préavis municipal pour une augmentation du plafond d'endettement devrait nous être soumis pour le conseil du mois d'octobre prochain.

Page 16 Conclusions

Nous nous réjouissons du bon résultat de l'année 2013. Selon notre analyse, ces bons résultats sont dus, une fois de plus et pour l'essentiel, à la perception de nouvelles taxes et aux impôts. Nous relevons également la part importante des recettes fiscales encaissées sur les années antérieures.

Selon notre opinion, la municipalité doit trouver d'autres pistes que des hausses d'impôts et des taxes pour financer le ménage communal.

La mise à niveau des infrastructures de la commune a obligé notre municipalité à réaliser d'importants investissements ces dernières années. Notre endettement, à la date du présent rapport, est déjà proche des CHF 24.5 millions alors que de très importants investissements liés au renouvellement et au développement de notre commune sont toujours devant nous.

Planification financière à long terme : depuis 5 ans au moins, votre commission des finances fait part de ses préoccupations concernant le financement des investissements prévus pour le renouvellement et le développement de notre commune. Cette année encore, nous avons soumis différentes questions restées sans réponse. Nous vous informons que nous avons été conviés à une séance sur ce sujet le 30 juin prochain. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier si important.

Tant que le financement n'est pas assuré, la Commission continuera à ne soutenir que les préavis municipaux considérés comme « prioritaires » dans le cadre d'un plafond d'endettement raisonnable.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 41/2014

Comptes communaux 2013

Pages blanches, 21 à 86

Administration générale (p. 22 à 31)

Page 23 compte 101.3170 Frais de réceptions et de manifestations CHF 41'857.65

Les frais concernent principalement les aînés CHF 9'373, le repas des mandataires CHF 2'497.20, musée olympique CHF 3'300, etc...

Page 25 compte 110.3102 Livres, journaux, doc & Frais annonces
Rubrique en dépassement de 995.50.

La facture principale concerne des livres offerts aux nouveaux citoyens pour CHF 3'799.70.

Page 25 compte 110.3185 Honoraires et frais d'expertise

Rubrique en dépassement de CHF 2'982.40. Les factures principales concernent l'organe de révision Hervest fiduciaire pour CHF 15'465.60; des honoraires en faveur de la société Phisa SA de CHF 7'560 pour la mise en place d'un tableau de bord comparé; des honoraires pour des travaux d'archivage par MSE Conseil d'un montant de CHF 5'375 et des honoraires en faveur de Me Alain Thévenaz pour CHF 8'881.80.

Page 27 compte 150.3653 Aides & subventions aux sociétés locales

Compte en dépassement de CHF 14'464.55. Comme mentionné dans le fascicule, le dépassement est dû pour l'essentiel à l'achat de deux tentes pour le prix de CHF 27'250.00. A relever que nous avons contrôlé ladite facture.

Page 29 compte 153.3653 Aides & subventions

La diminution de ce poste est expliquée d'une part par la baisse du nombre d'élèves pour les appuis facturés par le Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse (16 en 2013, 24 en 2012 et 2011 et par la baisse des remboursements du train pyjama (101 en 2013, 230 en 2012 et 352 en 2011).

Page 29 compte 153.3663/4392/4653 Billets CFF

Relevé que cette prestation est déficitaire de CHF 935.00. L'augmentation progressive des abonnements n'a pas pu être compensée.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 41/2014

Comptes communaux 2013

Page 29 compte 180.3517 Part. déficit exploitation/renouv technique LEB – TL CHF 244'045.95

Ce poste est en diminution pour la 2^{ème} année consécutive – CHF 39'995 (2012 :- CHF 3'993). Le montant correspond au décompte transmis par le service de la mobilité du canton. Selon le budget 2014, la charge devrait remonter à CHF 280'717.

2 Finances (p. 30 à 33)

Page 31 210 Impôts

Les recettes fiscales sont globalement supérieures à 2012 de CHF 1'199'497. Selon nos calculs, un point du coefficient communal a rapporté CHF 111'828 en 2013 contre CHF 97'537 en 2012. Nous passons en revue ci-après les recettes fiscales principales.

Page 33 comptes 210.4001 Impôt sur le revenu , 210.4002 impôt sur la fortune et 210.4003 Impôts à la source

Le montant total des impôts sur les personnes physiques s'est élevé à CHF 7.0 millions, montant supérieur au budget de CHF 837'700 ou 13.5 %. Selon les statistiques reçues la part des recettes sur les années antérieures s'élève à CHF 715'200.

Page 33 compte 210.4011 Impôt sur le bénéfice net des PM
compte 210.4012 Impôt sur le capital des PM

L'impôt sur les personnes morales a rapporté en 2013 un montant de CHF 802'182. A titre de comparaison le budget prévoyait un montant inférieur de CHF 218'182.45. Selon les statistiques reçues la part des recettes sur les années antérieures s'élève à CHF 234'312.

Page 33 compte 210.4020 Impôt foncier

Recettes supérieures au budget de CHF 31'468. Il est confirmé que l'estimation fiscale du centre commercial de la Migros sera revue dès le 1^{er} janvier 2014.

Page 33 compte 210.4040 Droits de mutation

Page 35 compte 210.4411 Part à l'impôt sur les gains immobiliers

Relevé que les impôts conjoncturels sont également supérieurs au budget respectivement pour chaque type d'impôt de CHF 69'752 et CHF140'685

7

Romanel-sur-Lausanne, séance du conseil communal du 26 juin 2014

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 41/2014

Comptes communaux 2013

Page 33 comptes 220.3520 et 220.4520 Fonds de péréquation horizontal

Il s'agit de la contribution de la commune à l'effort de solidarité intercommunale. Le montant de péréquation a été calculé par notre boursière sur la base d'un outil de simulation.

A relever que le système de calcul a été mis en place en 2011.

La contribution à l'effort commun s'établit comme suit en 2013 :

	CHF
- Charges nettes	904'172
- Ajustement décompte 2012	- 45'593
- Montant à charge de l'année 2013	858'779

Pour comparaison, le budget prévoyait une charge nette de CHF 268'700 et l'année 2012 un montant de CHF 189'823. L'augmentation de la charge de péréquation en 2013 est due à la hausse des recettes fiscales. Selon notre opinion, la charge a été calculée d'une manière prudente.

3 Domaines et bâtiments (p. 36 à 43)

Page 37 compte 310. 4232.01 Droits d'usage du sol

Montant inférieur au budget – CHF 11'010. La taxe est fonction de la consommation d'électricité qui est en baisse.

Page 39 compte 350.3133 Achats produits, fourn. Nettoyage

Dépassement de CHF 11'030 justifié par l'achat de sacs poubelles non au budget pour CHF 5'167 et par des achats importants auprès de la maison Wetrok AG.

Page 39 compte 351.3141 Auberge de la Charrue – entretien des bâtiments

Dépassement de CHF 17'893 justifié par des travaux urgents (isolation du mur des WC, suppression de défauts électriques et réparation du chauffage.

Page 41 compte 354.3122 Maison de Commune – achats et consom. gaz

Dépassement de CHF 3'040. Le gaz est plus cher à la consommation. Volonté de la municipalité de diminuer ces charges par une meilleure isolation des bâtiments.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 41/2014

Comptes communaux 2013

Page 43 compte 355 Ancienne laiterie

La municipalité examine plusieurs pistes pour cet immeuble (vente, droit de superficie, transformation, etc). Il semble très difficile de valoriser cet immeuble. Un préavis devrait nous être soumis encore cette année.

4 Travaux (p. 44 à 531)

Page 45 compte 420.3185 Honoraires et frais d'expertise

Charges inférieures au budget, mais en augmentation de CHF 18'027 par rapport à 2012.

Les dépenses concernent pour l'essentiel la revue des chantiers par Vaud Chantiers, les prestations de Marc Burgener, architecte CHF 14'160, et les honoraires pour les années 2011 à 2013 de Me Alain Thévenaz CHF 4'256.

Page 47 compte 420.4659 autres participations et subv. De tiers

Recette non au budget de CHF 88'646. Il s'agit en fait d'une participation au coût d'infrastructure communautaire.

Page 49 compte 431.3122 Le Raffort – Achats et consom. De gaz

En dépassement de CHF 17'699. Charges liées au changement des radiateurs électriques – non réparables en raison de la faillite du prestataire.

Page 49 compte 431.3141 Le Raffort – Entretien des bâtiments

En dépassement de CHF 55'861. Expliqué principalement par la réparation du chauffage CHF 14'200 et la remise en état de l'appartement, suite au changement de locataire pour CHF 32'861.

Le préavis municipal no 1/2011 intitulé « octroi d'autorisations générales pour la législature 2011/2016 » fixe les dépenses extrabudgétaires à hauteur de CHF 30'000 au maximum.

La remise en état de l'appartement étant supérieur à ce montant, la municipalité aurait dû soumettre cette nouvelle dépense au conseil communal avant de la réaliser.

Page 51 rubrique 450 Ordures ménagères et déchets

Ces charges sont financées à 77 % par la nouvelle taxe sur les déchets. En 2012, ces charges étaient partiellement financées par 3 points d'impôts affectés.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 41/2014

Comptes communaux 2013

Page 51 compte 450.3011 Traitements du personnel

Ces dépenses concernent le collaborateur de la déchetterie. Nous avons constaté que par erreur, les charges du personnel de la voirie s'occupant des eco-points, du tri et du ramassage des déchets n'ont pas été incluses dans cette rubrique.

Page 51 compte 450.3191 TVA – réduction de l'impôt préalable

Les déchets étant financés partiellement par des taxes, une partie de la TVA doit être prise en charge.

Pages 51-53 compte 450.3188 Frais d'enlèvement et de transport
compte 450.3526 Frais d'enlèvement et d'incinération

Contrairement à ce qui nous avait été signalé l'année passée, la procédure d'appel d'offres concurrentielles n'a pas encore été lancée.

Page 53 compte 450.4342 Taxes déchets

Recettes inférieures au budget de CHF 34'680 en raison du volume inférieur des déchets ménagers.

Page 53 comptes 460.4342 et 4342.01 Réseaux d'égouts et épuration - Taxes annuelles d'utilisation et de consommation

L'année 2013 bénéficie d'une augmentation des taxes. Nous relevons que ces dernières sont nettement inférieures à celles prévues dans le budget – CHF 141'896.80. Selon notre opinion, ce manco pose la question du financement des importantes dépenses prévues ces prochaines années.

5 Instruction publique et cultes (p. 54 à 65)

Page 59 compte 512.3141 Le Rosset – Entretien du bâtiment

Dépassement de CHF 9'148 justifié par le remplacement de la porte d'entrée consécutif à une inspection.

Page 59 compte 513.3141 Les Esserpys – Entretien du bâtiment

Dépassement de CHF 11'888. Il nous a été expliqué que le corps de la chaudière a dû être changé.

10

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 41/2014

Comptes communaux 2013

Page 61 rubrique Réfectoire

Dépassement du budget de CHF 7'790. Bons échos sur cette nouvelle prestation, malgré une fréquentation inférieure à celle prévue. A relever que le réfectoire a une capacité de 28 places.

Page 63 compte 520.3522 Enseignement secondaire - Part. charges d'autres communes.

Cette charge représente la part de la commune aux dépenses de l'association intercommunale de l'ASIGOS. Le rapport de vérification des comptes 2013 nous a été transmis. Nous relevons que le coût pour notre commune est inférieur à celui de 2012 (- CHF 174'595). Le nombre d'élèves est de 177 chiffre sans changement par rapport à 2012. La diminution des coûts provient une nouvelle fois du niveau inférieur des amortissements et des charges financières ainsi que la facturation séparée du réfectoire.

6 Police (p. 66 à 71)

Page 69 compte 620.3011 Contrôle des habitants

Dépassement de CHF 7'660. En complément aux explications mentionnées dans le fascicule, relevé que le budget n'avait pas pris en compte le droit à une semaine de vacances supplémentaire de la collaboratrice.

Il est prévu l'introduction d'un guichet électronique communal en 2016. Ce projet est réalisé dans le cadre de la « stratégie e-VD » à laquelle les communes sont associées.

7 Sécurité sociale (p. 72 à 73)

La facture sociale explique pour près de 72 % les coûts de ce dicastère. Les charges 2013 de ce dicastère sont inférieures au budget de CHF 89'407. Nous avons pris note par ailleurs que le décompte final de la facture sociale pour l'année 2012 présente un solde en faveur de la commune de CHF 97'621, montant comptabilisé sur le présent exercice.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 41/2014

Comptes communaux 2013

Page 69 compte 720.3655.02 Ass.garderie « Les P'tits Bonshommes » CHF 133'731.10

Montant inférieur au budget de CHF 60'568. L'écart principal est lié à la participation d'autres communes pour la garde de leurs enfants (env. CHF 30'000). Le taux d'occupation de la garderie est de 85 %.

8 Services industriels (p. 74 à 79)

Remarque générale

Nous constatons un excédent de recettes de CHF 377'400 pour un budget de +CHF 278'400

Page 75 groupe 810 Service des eaux

Nous relevons que le Service des eaux a réalisé un bénéfice de CHF 37'301 en 2013 (2012 : +CHF 49'316). Pour rappel les tarifs avaient été relevés en 2011.

Page 77 groupe 820 Service électrique

Le revenu net du Service électrique s'élève à CHF 377'400 contre respectivement un budget de +CHF 278'400 et un revenu net en 2012 de +CHF 378'500. Nous relevons que la municipalité a attribué un montant de CHF 200'000 (2012 : CHF 120'000) à un fonds de réserve affecté qui a pour but de lisser les tarifs dans le futur.

Nous relevons par ailleurs que la municipalité, en collaboration avec Romande Energie, met en place une planification à long terme des investissements et des entretiens du service électrique.

Pages vertes, p. 87 à 97

Aucune remarque particulière

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 41/2014

Comptes communaux 2013

Pages bleues, p.99 à 107

Nous avons demandé des explications sur diverses dépenses faites en 2013 sur les crédits d'investissements :

430.5010.10 Préavis no 43-2004 Zone d'accueil EMS D.Mauri de CHF 4'185.70

Il s'agit comme pour l'exercice précédent de frais d'éclairage du parking à charge de la commune. Selon notre opinion, cette dépense aurait dû être comptabilisée à charge des comptes de fonctionnement de la commune. Ce préavis devrait être bouclé.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 41/2014

Comptes communaux 2013

En conclusion la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

Le Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne

- vu le préavis municipal n° 41/2014 adopté en séance du 28 avril 2014,
- oui le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'approuver les comptes communaux 2013 tels que présentés,
2. d'en donner décharge à la Municipalité.

Le Président

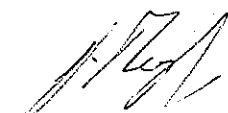
Daniel Dupasquier

Romanel-sur-Lausanne, le 3 juin 2014

Les autres membres




Ornella Morier



Philippe Muggli



Patrick Oppliger



Henri Pisani

Romanel-sur-Lausanne, séance du conseil communal du 26 juin 2014